



Etude d'opportunité d'un projet de tiers-lieu sur la commune de Tranzault (36)

La problématique

- La commune de Tranzault abrite une population de 347 habitants. Elle est membre de la Communauté de Communes Du Val de Bouzanne et située à dans l'aire d'attraction de Châteauroux dans le département de l'Indre.
- Labellisée Village d'avenir, son économie est tournée vers l'artisanat, la construction ou encore le transport. Toutefois, elle ne dispose plus de commerce.
- Une quinzaine d'associations (vannerie, tournage du bois...) animent la vie locale. La commune souhaiterait développer un lieu de convivialité ouvert à un public varié, qui pourrait revêtir la forme d'une maison d'artistes, buvette, salle d'expo, espace de rencontre et évènementiel.
- En parallèle, la municipalité a mené une réhabilitation sur plusieurs bâtiments en centre-bourg, dont l'un d'eux pourrait accueillir le tiers-lieu.
- Dans cette perspective, la commune de Tranzault sollicite un appui dans l'examen de l'opportunité et la faisabilité de créer un tiers-lieu.

Clients	- Tranzault - ANCT
Année	2025-2026

Notre action

Diagnostic de l'apport d'un tiers-lieu pour le territoire

- Nous accompagnons la commune et ses acteurs dans la définition d'une offre de services en tenant compte des dynamiques collectives et des besoins et manques du territoire.
- Cette phase d'analyse est l'occasion de réaliser une visite de terrain, des analyses statistiques et documentaires, plusieurs interviews d'acteurs et des ateliers participatifs.

Phase 2 : Etude de faisabilité du projet de tiers-lieu

- A partir des entretiens menés auprès des communautés présentes dans le territoire, nous repérons les axes sur lesquels elles peuvent se mobiliser et mettons en perspective leur implication.
- Nous mettons en parallèle les contraintes techniques et fonctionnelles ainsi que le coût d'investissement du projet. Les orientations et les recommandations sont partagées avec les acteurs lors d'une séance collective.

Mise en place d'une démarche de concertation et de co-construction de la programmation du lieu

- Nous animons deux ateliers afin de travailler sur une programmation partagée du lieu avec la commune et les acteurs. Ces moments sont l'occasion de créer un collectif engagé.

Etude et bilan du modèle économique du lieu

- La dernière étape consiste à établir un prévisionnel d'exploitation et de financement tout en repérant les activités rémunératrices ou au contraire génératrices de coût afin de déterminer les potentielles ressources de l'offre de services dans sa globalité.
- Ce travail se fait en lien étroit avec la commune et les communautés mobilisées précédemment.

